

Note de cadrage pour l'année 2008

1/ Mise en place de contrats d'objectifs pour les adhérents

Nous avons fixé à chaque fédération pour l'année 2008, des contrats d'objectif en termes d'adhérents.

Les objectifs qui vous sont communiqués dans le document ci-joint, ont été établis en fonction du nombre d'adhérents de votre fédération au 31 décembre 2007 et du nombre d'habitants de votre département. D'autres éléments ont également été pris en compte comme la sociologie politique de votre département.

Le Siège national va bien entendu vous aider tout au long de cette année à atteindre ces objectifs avec la mise en place de différentes opérations.

Nous avons d'ores et déjà lancé les actions suivantes :

- Le Pacte présidentiel « engagement 5 ans » : dans le cadre de la première opération nationale de renouvellement de l'année, il a été proposé à nos adhérents de s'engager pour 5 ans en signant ce que nous avons appelé « le pacte d'adhésion présidentiel ». Il s'agit de fidéliser nos adhérents pendant le quinquennat de Nicolas SARKOZY et soutenir ses actions. Le montant de la cotisation sera effectué par prélèvement automatique chaque année. Une carte « 55 » leur sera adressée afin de symboliser cet engagement. Ils bénéficieront d'un traitement spécifique avec envoi régulier d'informations, invitations aux réunions de l'UMP...
- depuis le début de l'année chaque nouvel adhérent reçoit avec sa carte 2008 un bulletin de parrainage.

D'autres actions s'échelonneront jusqu'au 31 décembre 2008.

Nous allons également mettre à votre disposition en complément des carnets d'adhésions, des carnets de parrainage à distribuer à vos délégués de circonscription et adhérents. D'autres supports vous seront adressés tout au long de l'année. Un point d'étape sera fait au 30 juin 2008.

Réunion des adhérents

Les rencontres avec vos adhérents (et de façon générale leur association à la vie de la fédération) sont essentielles. Aussi, nous vous demandons d'organiser au niveau départemental ou dans chacune de vos circonscriptions au moins une réunion trimestrielle avec les nouveaux adhérents et renouvelants.



2/ Mise en place d'une évaluation des fédérations et du Secrétaire départemental

Le Siège national va mettre en place un tableau de bord afin d'évaluer les fédérations départementales. Cette évaluation qui est mise à l'honneur par le Président de la République à tous les niveaux : sur ses engagements, au gouvernement... va également s'appliquer au fonctionnement général de l'UMP.

Les fédérations, colonne vertébrale de notre mouvement, sont directement concernées par cette démarche et en premier lieu le Secrétaire départemental qui est le représentant nommé par l'exécutif national. Le Secrétaire départemental a notamment pour mission d'animer, d'organiser, de faire appliquer et respecter dans sa fédération les décisions du Siège national. Nous tiendrons bien entendu compte dans cette évaluation de la nature du terrain et de la dimension du département.

Un tableau de bord va être mis en place et fera l'objet d'un suivi régulier des actions menées dans les fédérations.

Tableau de bord et critères d'évaluation des fédérations et du Secrétaire départemental

Le tableau de bord se basera notamment sur l'animation par les secrétaires départementaux de leur fédération et sur leur participation aux réunions des instances nationales.

1/ L'animation de la fédération

Seront pris en compte le nombre de :

- réunions du Comité départemental,
- réunions des délégués de circonscription,
- réunions des adhérents,
- le contrat d'objectif

Mais aussi l'investissement de la fédération dans l'organisation d'événements tels que les 48 heures ; de débats comme sur la réforme des institutions...

2/ La participation aux réunions des instances nationales

L'évaluation portera aussi sur la présence des cadres de la fédération aux réunions et sollicitations nationales comme :

- les réunions des cadres organisées par le Siège national
- les Conseils nationaux
- la remontée des PV des comités départementaux
- leur disponibilité

Il sera également demandé aux Secrétaires départementaux de nous transmettre une note mensuelle sur la situation de la fédération, le ressenti des adhérents et de la population sur les actions du Président de la République et du gouvernement, sur telle ou telle réforme.

Au-delà de ces objectifs et évaluations, nous inviterons à dates régulières les fédérations qui rencontrent des difficultés afin d'analyser ensemble les problèmes auxquels elles sont confrontées et les aider à les surmonter.